



Procès – verbal du Conseil Municipal Commune LE MIROIR Séance du 07 novembre 2023

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 07 novembre 2023 à 20h00, sous la présidence de Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent
- Éric BOULLY, présent
- Cindy COLLAS, excusée
- Aurélie DJENAIEH, excusée procuration à Philippe CAUZARD
- Sylvette GAUTHIER, présente
- Stéphanie JACOB, présente
- Virginie SIMONIN, présente
- Bernard GAUTHIER, présent
- Émilien MICHEL, présent
- Cédric PHEULPIN, présent
- Romain RODOT, arrivé à 20h22

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

- Désignation secrétaire de séance
Point présenté par Philippe CAUZARD
Sylvette GAUTHIER est proposée comme secrétaire de séance.
Après échanges, les membres du conseil approuvent la désignation de Sylvette GAUTHIER comme secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 septembre 2023
Point présenté par Philippe CAUZARD
Présentation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 19 septembre 2023.
Après échanges, les membres du conseil approuvent le procès-verbal du conseil municipal en date du 19 septembre 2023.
- Approbation des avenants 2 : Lot 1 – Entreprise LAINE concernant les travaux de rénovation et de l'extension de l'école.
Point présenté par Éric BOULLY
Éric BOULLY présente l'avenant concernant la rénovation de l'école municipale du Miroir et demande aux conseillers d'approuver cet avenant (Entreprise Lainé).
Il informe que, à la suite du procès-verbal de fin de chantier, il convient de réaliser l'avenant 2 concernant les travaux non réalisés et permettre de signer le DGD.
 - Lot 1 – TRAVAUX DE MACONNERIE – Entreprise LAINE portant le marché à 21 264.54HT€ soit 25 517.45 TTC*Après échanges, les membres du conseil approuvent la signature de l'avenant 2 concernant les travaux de l'école par M. le Maire pour le - Lot 1 – TRAVAUX DE MACONNERIE – Entreprise LAINE portant le marché à 21 264.54HT€ soit 25 517.45 TTC*

- Adhésion RGPD par le CDG71

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe les conseillers de la prestation de délégué à la protection des données mutualisées proposée par le CDG71. En effet, ce contrat a été résilié pour donner suite à un projet mené par la Communauté de communes.

Malheureusement, ce projet de mutualisation n'ayant pas abouti, la commune doit adhérer au CDG71 afin de répondre aux normes concernant la RGPD.

M. le Maire présente la proposition de la part du CDG pour un montant de 18€ pour l'année 2023.

Après échanges les membres du conseil approuvent la proposition du CDG71 et autorise M. le Maire à nommer le DPO du CDG71 en tant que DPO mutualisé.

- Taux de la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2024

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le maire informe les conseillers que le taux est voté pour 3ans.

Celui-ci doit être voté pour 2024 à 2026. A ce jour, le taux de la taxe d'aménagement communal est de 1.8%.

M. Le Maire propose de le maintenir à 1.8%.

Après échanges les membres du conseil approuvent le taux de 1.8% pour la taxe d'aménagement de 2024 à 2026.

- Eclairage public- Modifications des conditions d'éclairage nocturne

Point présenté par Éric BOULLY

M. Le premier adjoint rappelle la discussion concernant le changement des heures de l'éclairage nocturne : du dimanche au vendredi coupure de l'éclairage de 22h à 5h30 et le samedi de 22h à 8h.

Il convient de valider ce changement d'horloge afin que le SYDESL puisse intervenir.

Après échanges les membres du conseil acceptent les modifications des conditions d'éclairage nocturne

Arrivé de M. Romain RODOT, 20h22.

- Révision du loyer pour le local des infirmières

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le maire informe d'une demande des infirmières qui souhaitent que le montant du loyer soit réévalué.

Considérant que la présence du cabinet infirmière représente un véritable avantage pour les habitants, M. Le Maire propose de modérer le loyer à un montant de 350€ pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} décembre 2023.

Après échanges les membres du conseil approuvent un loyer d'un montant de 350€ pour une durée de 12 mois à compter du 1er décembre 2023.

- Affouage

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le maire informe qu'il y a :

* 3 affouagistes d'inscrits pour les bois du Villard,

* 9 affouagistes d'inscrits pour les bois des Séquestres,

* 3 affouagistes d'inscrits pour les bois de Crotenots,

Il est proposé que le montant de la part d'affouage soit de 20€.

Après échanges les membres du conseil acceptent que le montant de la part d'affouage soit de 20€.

- Chèques cadeaux fin d'année aux agents

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe que comme les années précédentes les agents vont recevoir des chèques cadeaux pour les remercier.

Il propose 130€ de chèques cadeaux par agent et 75€ pour l'agent Clemence BUISSON ayant été recrutée au 1^{er} juin 2023.

Après échanges les membres du conseil acceptent la remise de chèques et le montant des chèques cadeaux aux agents

- Demande de subvention

- France Alzheimer 2024
- FDRS71 – association de cantine
- ADOT 71 – sclérose en plaque
- Harmonie de Frontenaud, prestation au marché de Noël : 200€ versés pour la prestation de 2022

Après échanges les membres du conseil acceptent seulement une subvention pour l'harmonie de Frontenaud d'un montant de 200€.

- Devis

- ALLIANTHERM : pièces chaudière de la salle polyvalente pour 2 353.18€
- BECHE : 2 chaudières pour 11 294.40€ (cabinet d'ostéopathe + mairie)
- CMV : pour la révision des chaudières pour 2023 : 583.20€, la révision des chaudières concernant les logements étant à la charge des locataires

- Informations

- Travaux école : problème chauffage, en attente visite du plombier, des réglages concernant les volets ont été réalisés
- Bâtiments communaux :
 - * Logement église : problème rambarde du logement derrière
 - * Logement ostéopathe : changement de la chaudière
 - * Salle polyvalente : problème chaudière, en attente pièces,
 - * Mairie : chaudière HS, livraison nouvelle chaudière le 2 novembre
 - * Salle La Boutique : infiltration d'eau par une fenêtre de toit, en attente devis et déclaration faite à l'assurance
- Virements de crédits de dépenses réalisées
 - * en INVESTISSEMENT chapitre 21 pour 12 000€
 - * en FONCTIONNEMENT chapitre 11 pour 1 100€ et au chapitre 65 pour 700€
- Renouvellement au magazine « Petit gibus » pour les élèves de CM1-CM2 via l'AMSL

- Comptes rendus

- Réunion du conseil communautaire le mercredi 20 septembre à 18h30 à Joudes
- Inauguration de l'école le samedi 23 septembre à 11h00
- Réunion SIVU le jeudi 5 octobre à 20h00
- Repas des aînés avec le CCAS le dimanche 15 octobre
- Réunion conseil d'école le vendredi 20 octobre à 18h00
- Réunion référents EPAGE le mardi 24 octobre à 18h30 à Bruailles
- Réunion avec les Présidents d'association : mardi 31 octobre
- Lancement officiel – CPTS Bresse Bourguignonne le lundi 6 novembre à 14h00 à

Louhans

Dates à retenir :

- Réunion sécurité routière pour la commune du 10 novembre à 20h00
 - Commémoration du 11 novembre à 10h30
 - Réunion du bureau communautaire le 8 novembre à 18h30
 - Réunion SYDESL le mardi 21 novembre à 15h45 à Beaurepaire, Éric
 - Réunion COPIL – Eau potable, le lundi 27 novembre à 13h30 à Louhans, Éric
 - Réunion conseil communautaire le 29 novembre à 18h30
 - Réunion EPCCI – Réseau fibre et usages numériques le vendredi 01 décembre à 10h00 à Louhans, Philippe et Éric
 - Marché de Noël le dimanche 10 décembre de 10h à 17h à la salle polyvalente
 - Remise chèques cadeaux fin d'année aux agents le mardi 12 décembre à 19h00
 - Prochaines séances du conseil municipal le mardi 12 décembre à 20h00
 - Distribution des colis des aînés par les membres du CCAS le samedi 16 décembre
 - Vœux le dimanche 7 janvier 2024 à 11h00 à la salle polyvalente
- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le maire Philippe CAUZARD clôt la séance à 21 h 15

La Secrétaire,
Sylvette GAUTHIER



Le Maire,
Philippe CAUZARD

